



Les patchs bientôt remboursés ?

Rubrique : actualités - Date : mercredi 10 décembre 2003

L'AFP et le Parisien annoncent que JF Mattei a signé hier avec le Centre International de Recherche sur le Cancer une convention prévoyant une subvention d'un million d'euros pour la recherche sur les cancers liés au tabac.

D'après l'AFP, cette subvention doit favoriser dans le cadre du « Plan cancer » la création d'une unité de recherche sur le tabac consacrée à la recherche sur l'addiction au tabac et à l'impact des politiques de prix du tabac sur le tabagisme notamment chez les jeunes.

Le ministre a par ailleurs annoncé la mise en place de « différents protocoles expérimentaux » de remboursement des substituts nicotiques dès le 1er janvier dans trois régions (Alsace, Basse Normandie, Languedoc Roussillon). Il a précisé « Nous ferons l'évaluation des trois régions et nous verrons ce qui marche le mieux, dans quelles conditions le remboursement peut être accordé, et nous prendrons une décision le moment venu ».